

“Dieu pouvait-il souffrir plus longtemps qu'on travaillât à soutenir un ordre artificiel aux dépens de l'ordre moral ?”

La délégation de Washington

“Il est aujourd'hui absolument décidé, dit un journal que le nouveau cardinal Martinelli n'abandonnera pas pour le moment sa délégation de Washington. L'intention du Vatican serait de l'y laisser encore une année. Dans ces conditions il serait prématuré de s'occuper des bruits qui courent au sujet de sa succession. On agite beaucoup au Vatican depuis quelques mois la question de savoir s'il ne conviendrait pas de réunir en une seule les deux délégations du Canada et des Etats-Unis, ce qui équivaldrait à la suppression de celle d'Ottawa, car le délégué commun résiderait à Washington. Ce projet est chaudement patronné par le Pape qui y entrevoit surtout une source d'économies. Par contre, les catholiques canadiens qui viennent précisément de faire l'achat d'un palais pour le délégué s'y montrent très opposés et le combattent de toutes leurs forces.”

“Le projet en soi paraît peu rationnel car on sait que les catholiques des Etats-Unis et ceux du Canada manifestent des tendances plutôt contradictoires. Et étant données les aspirations annexionnistes que les Etats-Unis nourrissent à l'endroit du Canada, on peut se demander si le projet d'établir une délégation commune pour les deux pays serait vu de bon œil soit par l'Angleterre, soit par le gouvernement du *Dominion*. Il y a même de fortes raisons de supposer le contraire. La raison d'économie qu'on peut invoquer à l'appui de ce projet de réunion disparaît donc devant les difficultés et les complications qu'il pourrait provoquer.”

Nous ne connaissons rien de cette opposition.

Un abbé trop moderne

Il a pris fantaisie, dans ces derniers temps, à M. l'abbé Bosseboeuf, prêtre tourangeau, en résidence à Angers, de devenir avocat.

Il a donc pris ses grades et prêté serment devant la cour d'Angers.